

JOURNAL D'ÉDUCATION

PARAISANT LE JEUDI

ET FORMANT ANNUELLEMENT UN VOLUME DE 624 PAGES IN-8° A DEUX COLONNES

L'ABONNEMENT NE SE FAIT PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE

—000—

Canada et États-Unis : une piastre. — France et Union postale : 12 francs 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : CHEZ M. LÉGER BROUSSEAU, RUE BUADE, 9, A QUÉBEC

N. 27—JEUDI, 23 JUILLET 1881

SOMMAIRE

Pédagogie : l'autorité doit être indulgente—Méthode de style : 30e leçon—Dictée : la voiture d'eau fraîche—Incorrections de langage relevées dans les journaux—Histoire : l'ancien régime—Géographie : unité de longueur et de surface—Philosophie : existence de Dieu, objections—Arithmétique : soustraction—Algèbre : fractions—Géométrie : l'angle au centre et l'angle inscrit—Exercices mathématiques : fraction périodique—Physique : niveaux d'eau ; puits artésiens—Politesse entre amis—Beau oiel cantique noté (air inédit).

PÉDAGOGIE

L'AUTORITÉ DOIT ÊTRE INDULGENTE

L'indulgence et la douceur se tiennent de si près, qu'il semble difficile, au premier abord, de les distinguer l'une de l'autre. Il est cependant nécessaire de se rendre un compte exact de ce nouvel aspect de l'autorité. Beaucoup de personnes qui recommandent la douceur, ne regardent pas l'indulgence comme aussi indispensable ; elle leur apparaît comme une sorte de luxe discutable dans l'éducation.

Il y a entre la douceur et l'indulgence le même intervalle que nous avons marqué entre la patience et la douceur.

La patience désintéressant sa cause personnelle de la loi générale du devoir, supporte, sans s'en offenser, les manquements, les retardements, les résistances. Elle fait ainsi la part de la faiblesse humaine, et elle a soin de ne pas perdre de vue l'effort que demandent à l'homme la vertu et le mérite. La patience ne va pas sans beaucoup de raison et sans

beaucoup de sagesse ; et si elle profite tant à celui qui en est l'objet, c'est parce qu'elle coûte beaucoup à celui qui la déploie.

La douceur détourne volontairement les yeux de la violation du devoir.

Malgré le charme de la douceur, elle ne laisse pas d'attester d'une façon éclatante la supériorité de celui qui en use. Un vieux proverbe, fort utile dans le peuple, dit, non sans raison, qu'il vaut mieux faire envie que pitié. On a beau profiter de cette tolérance qui vous est accordée, on ne laisse pas d'en éprouver à bon droit une certaine humiliation.

L'indulgence a quelque chose de plus humain et de plus vrai.

Elle ne se contente pas de supporter les défauts du prochain et de regretter ses imperfections : elle fait plus ; elle les pardonne. Elle prend en considération l'inégalité qui existe toujours entre nos meilleurs desseins et notre conduite, et elle regarde plus nos bonnes intentions que nos actes. Celui qui résiste à un supérieur et qui manque à son devoir, a besoin, pour se retrouver en paix avec lui-même d'être non seulement supporté, mais pardonné. Il sent, bien qu'il ne soit pas toujours allé jusqu'aux extrémités de la désobéissance et de la révolte, que sa résistance a été, au point de vue moral, un commencement de délit. Il faut donc, pour qu'il inaugure une nouvelle conduite avec tout son courage et toute son énergie, qu'il soit absous de cette faute, et qu'il le soit par le pardon de cette même autorité qu'il a eu le malheur de braver.

Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus délicat que l'indulgence : et voilà sans doute pourquoi elle n'est pas également de mise vis-à-vis de toutes les âmes. Elle deviendrait nuisible aux natures incapables d'en profiter.